

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R Mines d'Or

Compartiment de la SICAV R-co
Cet OPCVM est géré par Rothschild Asset Management
Code ISIN : FR0007001581 (Action C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment R Mines d'Or est de classification « Actions internationales » a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence (FT MINES D'OR converti en euros et dividendes réinvestis) en étant investi et/ou exposé au moins à 60% de son actif sur les marchés des actions de sociétés liées au secteur des métaux rares et précieux.

Le compartiment met en œuvre une gestion discrétionnaire et pourra être investi en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 60 et 100% sur un ou plusieurs marchés des actions de toutes tailles de capitalisation boursière, émises dans un ou plusieurs pays de toutes régions (notamment les régions d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Afrique du Sud), par des sociétés du secteur des métaux précieux et rares, notamment actions à dividende prioritaire (« preferred »), American Depositary Receipt (ADR), European Depositary Receipt (EDR) liés à des sociétés du même secteur des métaux rares et précieux ;

- entre 0 et 40% de l'actif en produits de taux ou convertibles émis par des Etats ou des émetteurs privés et de toute qualité de signature. Les produits de taux à caractère spéculatif à haut rendement ne représentent pas plus de 10% de l'actif. Ces investissements en produits de taux visent à gérer la trésorerie du compartiment en attente d'opportunité d'investissement sur les actions ;

- en pensions contre obligations ou titres de créances négociables ;

- entre 0 et 10% de dépôts ;

- entre 0 et 10% de parts ou actions d'OPC, notamment spécialisés dans le secteur des métaux précieux.

Le FCP pourra être exposé aux pays hors OCDE, y compris émergents, jusqu'à 10% de son actif.

Le FCP peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré afin de poursuivre son objectif de gestion (notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose aux marchés de taux, d'actions, de change et à des indices (de taux, d'actions). Le FCP peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif dans des titres intégrant des dérivés.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition éventuelle liée aux instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110%.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

Par ailleurs, le porteur pourra être exposé à un risque de change de 100% maximum.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 7 (volatilité supérieure à 25%) et reflète principalement son investissement sur les marchés des actions liées au secteur des métaux rares et précieux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative du compartiment.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques** telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	3,25%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué correspond à une estimation des frais qui seront prélevés pour l'exercice clôturant en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

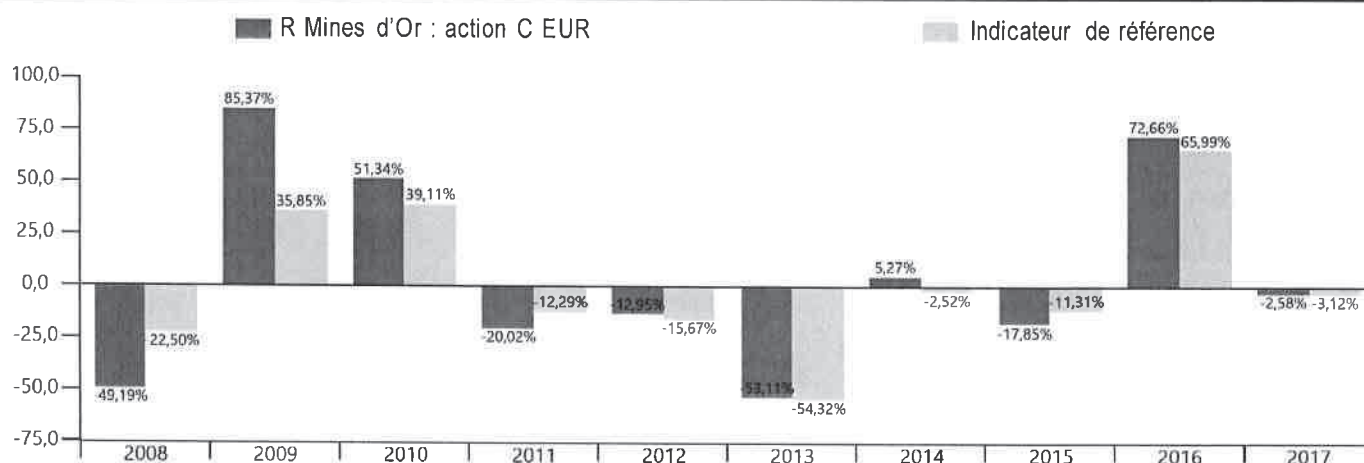
Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0%(*)
------------------------------	-------

20% de la surperformance annuelle du compartiment déterminée par rapport à la variation de l'indice de référence FT MINES D'OR converti en euros et dividendes réinvestis au cours d'un exercice, seulement si la VL absolue est supérieure à la VL de fin d'exercice.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Le compartiment a été créé le 9 novembre 2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La performance du compartiment est calculée dividendes nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 31/12/2012.

Indice de référence depuis le 31/12/2012 : FTSE Gold Mines TR

Le compartiment R Mines d'Or est issu de la fusion absorption du FCP Martin Maurel Pierre Capitalisation le 9 novembre 2018. L'action C EUR a été créée le 9 novembre et devient la catégorie d'action C EUR de la SICAV.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.rothschildgestion.com.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.rothschildgestion.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Rothschild Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://www.rothschildgestion.com/fr>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 novembre 2018.